

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3597-MARDI 15 OCTOBRE 2019

KINSHASA

Construction imminente d'un Centre culturel et artistique pour l'Afrique centrale



Visite du site où sera érigé le Centre culturel et artistique de l'Afrique centrale

Le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, a finalement donné son quitus pour l'érection, dans la capitale, de la gigantesque infrastructure culturelle censée professionnaliser l'art congolais. Les travaux sont en passe de reprendre sous la houlette de la société chinoise Beijing urban construction group, qui a arraché le marché pour un coût évalué à cent millions de dollars américains. Il est question de construire sur ce site situé en face du Palais du peuple des bâtiments dont le nouveau siège de l'Institut national des arts et deux grandes salles de deux mille et huit mille places et ce, pour une durée de trente mois.

Page 4

BONNE GOUVERNANCE

Les ministres interdits de puiser dans les caisses des entreprises publiques sous tutelle

« Aucune entreprise du portefeuille de l'Etat ni aucun service public ne devra plus financer les dépenses des frais de fonctionnement et des missions des ministères », a instruit le Premier ministre, dans une correspondance

adressée le 9 octobre aux membres du gouvernement.

« De telles pratiques sont contraires à la bonne gouvernance et constituent une grave entorse à l'acte d'engagement éthique auquel les

membres du gouvernement ont individuellement adhéré », a-t-il indiqué, tenant à l'application de l'acte d'engagement signé par les membres du gouvernement.

Page 2



Des membres du gouvernement lors du premier Conseil des ministres.

ITURI

Une nouvelle aire de santé infectée par Ebola



La vaccination contre Ebola, une stratégie de lutte

Le bulletin quotidien du comité national multisectoriel de la riposte à Ebola indique que la zone de santé de Nyakunde était déjà à deux cent quatre-vingt-quatorze jours sans notifier un nouveau cas confirmé de la maladie. Elle est donc revenue à zéro suite à la nouvelle affection. De tous les six cas rapportés dimanche, aucun d'entre eux n'était listé comme contact. Par conséquent, ils n'ont été ni suivis de façon régulière ni vaccinés. Aucun agent de santé ne figure parmi les nouveaux cas confirmés. Les alertes de ces cas sont censées prévenir la communauté sur le danger qui la guette. Les contacts de nouveaux cas confirmés sont en cours de listage.

Page 3

MARCHE VERTE

Le Festival du jardin annonce les couleurs



La marche verte au niveau de l'avenue de la Libération

Effectuée le 12 octobre sur un tronçon de dix kilomètres, du boulevard du 30-juin depuis la Place de la gare jusque sur l'avenue Libération (ex-24 novembre), la ballade à pied a servi à communiquer sur la seconde édition du marché aux plantes prévue du 23 au 27 octobre, à l'Espace « Le cercle libération ». A l'issue de la marche, son initiatrice, Ortie Matomba, s'est réjouie du parcours effectué même si l'effectif attendu n'était pas au complet. Cette activité qui a réuni une vingtaine de militants de la cause environnementale a été organisée en marge du Festival du jardin initié par l'association La graine d'Ortie.

Page 5

ÉDITORIAL

Regards

Que les regards des dirigeants de la planète se tournent aujourd'hui vers l'Afrique en général, le Bassin du Congo en particulier, n'a rien de surprenant. Perçu longtemps comme une terre instable où le pire pouvait à tout instant se produire, notre continent s'est imposé en quelques années comme l'un des enjeux stratégiques, économiques, financiers de ce début de millénaire. Et l'on peut être certain que son attrait, loin de se réduire avec le temps, va se renforcer en raison de son poids démographique, de l'ampleur de ses richesses naturelles encore très largement inexploitées, de son dynamisme humain, du dynamisme dont témoigne l'inventivité de ses entrepreneurs.

Le problème qu'il lui faut résoudre dans ce moment très particulier de notre Histoire, où l'Afrique devient un acteur incontournable de la scène mondiale, est celui de la place que nous allons occuper dans la gouvernance mondiale et donc du rôle que nous devons désormais jouer dans ses différentes institutions. Pour l'instant, en effet, notre capacité d'agir demeure très limitée alors même qu'à échéance de quelques décennies, plus d'un quart de l'espèce humaine vivra sur et dans nos territoires.

S'il est vrai qu'aujourd'hui les communautés dites « sous-régionales » telles que la Cédéao, la CEEAC, la Cigré s'imposent comme des partenaires irremplaçables dans les zones géographiques qu'elles gèrent, il l'est tout autant, pour ne pas dire plus, que l'Union africaine, elle, ne joue toujours qu'un rôle très marginal dans la conduite des affaires mondiales. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer la place qu'elle occupe au sein des Nations unies où elle ne dispose d'aucun siège permanent du Conseil de sécurité, là même où les grandes puissances s'affrontent sans complexe pour défendre leurs intérêts.

Cette situation est d'autant plus regrettable que quelques gestes soigneusement calculés contraindraient la France, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, la Russie, la Chine, l'Inde à nous faire une place à leurs côtés dans les instances suprêmes de la gouvernance mondiale. Quelques gestes parmi lesquels devraient figurer en bonne, très bonne place, la protection de la nature et la lutte contre le dérèglement climatique dont dépend à court terme la survie de l'humanité. Le temps n'est-il donc pas venu d'agir collectivement pour faire entendre la voix de l'Afrique ?

Le Courrier de Kinshasa

FINANCES PUBLIQUES

Les ministres interdits de puiser dans les caisses des entreprises d'Etat sous tutelle

« *Aucune entreprise du portefeuille de l'Etat ni aucun service public ne devra plus financer les dépenses des frais de fonctionnement et des missions des ministères* », a instruit le Premier ministre, Sylvestre Ilunkamba, dans une correspondance adressée le 9 octobre aux membres de son gouvernement.



Le Premier ministre, Sylvestre Ilunkamba

Depuis qu'il a pris les rênes de la primature, Sylvestre Ilunkamba tient à imprimer une certaine orthodoxie financière dans la gestion de la chose publique. Le temps est venu de se départir de certaines pratiques qui contraignent la bonne gouvernance qu'il tient à restaurer au sommet de l'Etat.

Après avoir fait signer aux membres du gouvernement l'acte d'engagement éthique qui les enjoint au respect strict de quelques principes relatifs à la moralisation de la vie publique, le Premier ministre vient de prendre une autre mesure qui cadre avec l'idéal de changement dont il est porteur. Il s'agit de la mise à terme de la pratique qui voulait que « certains cabinets ministériels s'adressent aux entreprises du portefeuille de

l'Etat ainsi qu'aux établissements publics, sous leur tutelle, pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement et/ou des missions ».

Cette pratique a longtemps gangrené les milieux officiels avec pour conséquence, la réduction des entreprises publiques à leur plus simple expression parce que devenue des vaches à lait au bénéfice des cabinets ministériels. Ces derniers se servaient à loisir dans les caisses de ces entreprises, au grand dam des gestionnaires soumis au chantage des ministres dont ils dépendaient.

Dans sa lettre, Sylvestre Ilunkamba enjoint carrément les vice-Premiers ministres, ministres d'Etat, ministres délégués et vice-ministres à ne plus s'accommoder

à de telles pratiques. Ils sont tenus également d'instruire eux-mêmes les gestionnaires des entreprises publiques sous leur tutelle à se conformer à la décision prise.

« *De telles pratiques sont contraires à la bonne gouvernance et constituent une grave entorse à l'acte d'engagement éthique auquel les membres du gouvernement ont individuellement adhéré* », note le Premier ministre dans sa correspondance qui tient à l'application sans faille de l'acte d'engagement signé par les membres du gouvernement. Il exige, en plus, que les gestionnaires des entreprises publiques fassent également rapport sur les dépenses de ce genre qu'ils auraient déjà financées.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ITURI

Une nouvelle aire de santé infectée par Ebola

L'aire de santé de Maroro, dans la zone de santé de Nyakunde, a enregistré, le 13 octobre, un nouveau cas confirmé de la maladie.

Le bulletin quotidien du comité national multisectoriel de la riposte à Ebola indique que la zone de santé de Nyakunde était déjà à deux cent quatre-vingt-quatre jours sans notifier un nouveau cas confirmé de la maladie. Elle est donc revenue à zéro suite à la nouvelle affection. De tous les six cas rapportés dimanche, aucun d'entre eux n'était listé comme contact. Par conséquent, ces cas n'ont été ni suivis de façon régulière ni vaccinés.

Les alertes de ces cas remontent de la communauté et leurs contacts sont en cours de listage; les investigations se poursuivent. La décontamination des ménages des patients est réalisée et il y a eu déjà ouverture du ring de vaccination autour de tous ces cas pour couper la chaîne de transmission. Avec ces cas rapportés dans



Se vacciner; c'est se protéger contre Ebola

l'aire de santé Maroro, le cumul, depuis la déclaration le 1er août 2018 de cette dixième épidémie, est de trois mille deux cent dix-huit, dont trois mille cent

trente quatre confirmés et cent quatorze probables. Le nombre de décès est de deux mille cent cinquante, soit deux mille trente-six confirmés et cent quatorze

probables. Mille trente-deux personnes ont été déclarées guéries, tandis que quatre cent vingt-neuf cas suspects sont en cours d'investigation.

Aucun agent de santé ne figure parmi les nouveaux cas confirmés. Le cumul des cas confirmés ou probables parmi les agents de santé est de cent soixante-et-un, soit 5 % de l'ensemble des cas confirmés ou probables, dont quarante-et-un décès. Plus de deux cent mille personnes ont été vaccinées depuis le 8 août 2018. Pour ce qui est de la surveillance aux points d'entrée, depuis le début de l'épidémie, le cumul des voyageurs contrôlés à qui on a prélevé la température aux points de contrôle sanitaire est de plus d'un million. Au total, cent onze points d'entrée et de points de contrôle sanitaire ont été mis en place dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, afin de protéger les grandes villes du pays et éviter la propagation de l'épidémie dans les pays voisins.

Blandine Lusimana

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le directeur pays du Fida reçu par Jeannine Mabunda

Abdelhaq Hanafi est allé échanger avec la présidente de la chambre basse du parlement, le 11 octobre, pour lui faire le point des projets menés par son institution en République démocratique du Congo (RDC).

La rencontre entre les deux personnalités, a indiqué un communiqué du Fonds international de développement agricole (Fida), fait suite à celle que la présidente de l'Assemblée nationale a eue, le 4 octobre à Rome, en Italie, avec le président du Fida, Gilbert François Houngbo.

Au Palais du peuple, il a été donc question pour le bureau pays du Fida de faire le suivi de ces échanges de Rome au cours desquels Jeannine Mabunda avait fait le plaidoyer de son pays pour s'assurer que les interventions du Fida se poursuivent et s'intensifient; leur impact en milieu rural étant très important car la RDC est un pays rural à 80%. Les deux parties ont ainsi convenu que la jeunesse rurale doit occuper une place de choix dans les projets financés par le Fida. « Une jeunesse professionnalisée et formée à l'entrepreneuriat agricole peut aider à résoudre la question liée à la surpopulation urbaine », a estimé la présidente de l'Assemblée nationale.

Le sud-est du pays frappé par la pénurie du maïs

Jeannine Mabunda et Abdelhaq Hanafi ont également évoqué la pénurie du maïs qui



Abdelhaq Hanafi et Jeannine Mabunda/Fida

frappe la partie sud-est du pays, dont les provinces du Haut Katanga, de Tanganyika, de Lualaba et de Lomami. Cette carence, ont-ils regretté, oblige cette partie de la RDC à recourir aux importations massives d'une denrée pour laquelle le pays dispose

d'énormes potentialités de production. Le Fida a ainsi promis un appui en semences pour aider les agriculteurs à améliorer leur production.

Par ailleurs, Abdelhaq Hanafi a remercié son hôte pour l'intérêt porté par son institution sur le portefeuille du Fida

en RDC, un portefeuille fort de trois projets actifs dont le Programme d'appui aux pôles à l'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraichers, le Programme intégré de réhabilitation de l'agriculture dans la province du Maniema et le Programme d'aménagement du secteur agricole au Nord-Kivu. Tous ces programmes, note-t-on, représentent une enveloppe évaluée à plus de deux cents millions de dollars américains.

ma, le Lomami, le Kasai et le Kasai central. Il sera financé à hauteur de cent trente millions par différents partenaires dont le Fida.

Le directeur pays de l'agence onusienne et la présidente de l'Assemblée nationale ont également échangé sur le processus de ratification préalable, dont la demande sera soumise en son temps par le gouvernement congolais à la chambre basse du parlement. Abdelhaq Hanafi, qui a confirmé

« Une jeunesse professionnalisée et formée à l'entrepreneuriat agricole peut aider à résoudre la question liée à la surpopulation urbaine »

Un autre projet, en cours d'élaboration, porte sur les chaînes de valeur agricole et dont le processus de ratification par les deux parties (gouvernement congolais et Fida) sera bientôt engagé. Ce projet, selon le communiqué du Fida, sera mis en œuvre en 2020 et s'étendra sur quatre provinces, à savoir le Manie-

que toutes les préoccupations exprimées par la présidente de l'Assemblée nationale rencontrent la stratégie d'intervention du Fida dans le pays, s'est dit heureux de compter désormais sur cette institution pour la mise en œuvre de différents projets de cette agence en RDC.

Lucien Dianzenza

INFRASTRUCTURES

Reprise des travaux de construction du Centre culturel et artistique pour l'Afrique centrale

Le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilukamba, a finalement donné son quitus pour l'érection, à Kinshasa, du gigantesque ouvrage culturel censé professionnaliser l'art congolais.

À l'arrêt depuis plusieurs mois, les travaux sur le site devant abriter le Centre culturel et artistique pour l'Afrique centrale vont reprendre sous peu, après que le nouveau ministre en charge de l'Urbanisme et habitat a signé l'arrêté portant désaffectation d'une portion de terre en faveur de la coopération sino-congolaise. Le site dont il est question est la concession située entre le boulevard Triomphal et les avenues Victoire et Saïo, dans la commune de Kasa-Vubu, en face

du Palais du peuple. Le Premier ministre et le ministre Pius Muabilu ont effectué, le 14 octobre, une descente sur les lieux pour se faire une conviction sur la nature des travaux qui y seront réalisés. Depuis 2016, ce vaste terrain fait l'objet des convoitises de la part des opérateurs politiques et économiques dont certains vont jusqu'à en revendiquer la propriété. C'est notamment le cas de la société Richesse Taylor Sarl qui, à en croire Pius Muabilu, allègue détenir, il y a de

cela trois ans, les documents lui donnant le plein droit sur le terrain. C'est ainsi que le ministre de l'Urbanisme et habitat s'est décidé, dès son entrée en fonction, de suspendre à titre conservatoire les travaux engagés sur le site, dans le but non seulement de chercher à approfondir le dossier, mais surtout de sécuriser ce prestigieux projet.

À présent que l'Etat congolais a repris ses droits sur ce terrain, les travaux sont en passe de redémarrer sous la

houlette de la société chinoise Beijing urban construction group qui a arraché le marché pour un coût évalué à cent millions de dollars américains. Il s'agit précisément de construire des bâtiments dont le nouveau siège de l'Institut national des arts et deux grandes salles de deux-mille et huit mille places, pour une durée de trente mois.

Ce sont donc des infrastructures futuristes avec un haut niveau de standing qui vont essaimer d'ici à 2021 à cet endroit pour le bien de la culture

congolaise. « Pour moi, c'est un projet culturel du siècle parce qu'il nous manque des infrastructures. Il permettra en même temps de couvrir l'Afrique centrale mais surtout de professionnaliser le métier de la culture », a déclaré le directeur général de l'Institut national des arts.

Financé par le gouvernement chinois, il est un fait que ce projet va booster la culture congolaise et aiguiller la créativité des artistes souvent en manque d'espaces appropriés pour extérioriser leur talent.

Alain Diasso

MBUJI-MAYI

Un atelier sur le travail des médias locaux

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a organisé, le 10 octobre, dans la capitale provinciale du Kasai oriental, une rencontre d'évaluation de la couverture médiatique du processus électoral dans cette partie du pays.

Le secrétaire exécutif d'Olpa, Alain Kabongo Mbuyi, a expliqué le contexte dans lequel se tenait l'atelier, les attentes des uns et des autres ainsi que la mission essentielle de cette association. Il a rappelé que cette organisation de promotion et de défense de la liberté de la presse met en œuvre un projet soutenu par la Fondation nationale pour la démocratie sur la défense de la liberté de la presse durant le cycle électoral en République démocratique du Congo (RDC).

Pour sa part, dans son mot de bienvenue le ministre provincial de la Jeunesse, sports, éducation, communication et médias, Denis Kalombo, a estimé que le diagnostic sur le travail des journalistes et des médias permettra aux professionnels de la presse de rectifier le tir et d'accompagner le gouvernement provincial dans son ambitieux projet de sortir la province du sous-développement. Il s'est dit heureux du choix porté à cette province par l'ONG Olpa pour l'organisation de cette activité.

Des communications ciblées pour un vrai diagnostic

La première communication a porté sur la lecture par la Commission électorale nationale indépendante du rôle joué par la presse de Mbuji-Mayi durant le processus électoral : les défis et perspectives. Dans son exposé, le secrétaire exécutif provincial (SEP) de la centrale électorale, Nicolas Kalambayi wa Kalambayi, a souligné que le but de l'intervention des journalistes dans le processus électoral était de recueillir les éléments d'informations sur le déroulement des opérations et de les mettre à la disposition de l'opinion publique. Pour couvrir ces opérations, a-t-il fait savoir, le journaliste devrait être accrédité par la Céni. Faisant l'état des lieux, Nicolas Kalambayi a déploré le fait que lors de l'opération d'enrôlement et ins-



La photo de famille des participants à l'atelier/photo Olpa

cription des électeurs, seul un journaliste a été accrédité à Mbuji-Mayi. Il s'est, en outre, dit étonné de l'afflux des journalistes lors des sénatoriales et des élections des gouverneurs des provinces.

Des aspects positifs et négatifs

Nonobstant cette situation, le SEP de la Céni a relevé certains progrès, saluant particulièrement les séances publiques de sensibilisation à la machine à voter organisées par la Radio-télévision nationale congolaise /Mbuji-Mayi et Radio-télé Fraternité, même si cette machine avait été diabolisée par certains journalistes. Il a aussi loué le fait que la campagne électorale a été abondamment diffusée, occupant tout l'espace audiovisuel.

Il a déploré le non-respect du code d'éthique et de déontologie lors de la diffusion de certaines émissions; le faible pourcentage d'accompagnement journalistique à l'intérieur du Kasai oriental... Selon lui, ces comportements décriés ont eu comme conséquences, entre autres, l'augmentation du nombre des doublons, l'absence

de recours individuels après inscription des électeurs, la déportation des électeurs vers d'autres circonscriptions

Relevant le caractère sensible du processus électoral, il a recommandé à la presse de faire usage de certains concepts dont le savoir, le savoir être et le savoir-faire. Pour lui, les journalistes devraient privilégier la compétence, le professionnalisme et la responsabilité.

De son côté, le président du Comité provisoire de l'Union nationale de la presse du Congo, section Kasai oriental, Louis Kabongo, a fait savoir que « la presse a fait l'essentiel de sa mission de récolter l'information, la traiter et informer le public sur le processus électoral ». Il a, par contre, noté que ce travail s'est fait dans un environnement hostile où les journalistes ont été victimes des actes de vandalisme des acteurs politiques ou de leurs sympathisants, et leur matériel de travail endommagé.

Critiquant la couverture médiatique des élections, il a épinglé la violation des règles du métier par certains journalistes. Une situation serait, d'après

lui, l'une des conséquences du pluralisme médiatique consacré depuis 1996.

Louis Kabongo a également indiqué que la loi du moindre effort, surtout à la télé, dicte beaucoup des responsables des chaînes à diffuser des programmes sans en acquérir les droits, amplifiant la descente aux enfers de la production locale en éloignant les téléspectateurs de leurs réalités. A cette faiblesse, a-t-il dit, s'ajoute aussi la propension de nombreux acteurs sociaux et politiques dans l'acquisition des entreprises de presse, détournant celles-ci de leurs missions essentielles. Pendant la période électorale, a-t-il révélé, plusieurs journalistes avaient failli dans le respect de la neutralité et l'objectivité. Les dégâts ont, par ailleurs, été limités par le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication au travers de sa sous-commission de vigilance de l'éthique électorale.

Des entraves à la liberté de la presse

Exposant sur la surveillance de la

liberté de la presse par les organisations de la société civile, l'avocat Kabongo Mbuyi a, d'emblée, rappelé que l'Olpa a commencé ses premiers pas à Mbuji-Mayi, vers les années 2005, avant le transfert de son siège social à Kinshasa. Le secrétaire exécutif de l'Olpa a également noté qu'une équipe d'observatrices électorales de cette ONG a été accréditée par la Céni pour surveiller la couverture médiatique du processus électoral dans les centres et bureaux de vote. La tension observée à la fin de l'année 2018 a été, à l'en croire, à la base de plusieurs entraves à la liberté de presse. Il a notamment cité la coupure de l'internet et des SMS, du signal de certains médias et les actes d'intimidation contre les correspondants des médias internationaux, etc.

Les deux groupes de travail constitués ont réfléchi sur les obstacles à la liberté de la presse dans la province et sur l'état des lieux sur la couverture des élections de 2018. A l'issue de ces travaux, les participants ont recommandé la multiplication des séances de sensibilisation et de formation au profit des professionnels de la presse, la matérialisation de la subvention de l'Etat aux médias, l'acquisition des cartes de presse par les journalistes, la signature des contrats de travail dans les maisons de presse, la sécurisation des journalistes et de leur matériel de travail, le respect des règles du métier, le promotion d'une franche collaboration entre la Céni et les médias.

Le secrétaire exécutif de l'Olpa a exhorté les journalistes du Kasai oriental à s'adapter aux mutations actuelles de la société congolaise, à créer des médias en ligne, à diffuser leurs programmes sur internet et à observer l'abécédaire du journalisme.

Lucien Dianzenza

MARCHE VERTE

Le Festival du jardin annonce les couleurs

Effectuée le 12 octobre sur un tronçon de dix kilomètres, du boulevard du 30-juin depuis la Place de la gare jusque sur l'avenue Libération (ex-24 novembre), la ballade à pied a servi à communiquer sur la seconde édition du marché aux plantes prévue du 23 au 27 octobre, à l'espace Le cercle libération.

La marche verte achevée, son initiatrice, Ortie Matomba, s'est réjouie du parcours effectué sous un soleil clément même si l'effectif attendu n'était pas au complet. « Nous étions partis de la gare centrale jusque sur l'avenue de la Libération, plus précisément au Cercle libération, le cadre où se tiendra notre marché aux plantes, le Festival du jardin. Nous avons effectué dix kilomètres à pied dans le but de communiquer sur la tenue de cet événement, nous sommes essouffés mais c'est pour la bonne cause », a-t-elle dit, le sourire aux lèvres.

L'activité a réuni une vingtaine de militants de la cause environnementale, en marge du Festival du jardin. Il s'agit du marché aux plantes initié par l'association La graine d'Ortie dont la seconde édition se tiendra en cinq jours, du 23 au 27 octobre, de 9h à 18h. Le public ciblé, a indiqué Ortie Matomba est la population tout comme les décideurs parce que les messages qui y seront délivrés concernent tout le monde.

« Nous tenons à la présence



La marche verte au niveau de l'avenue de la Libération

des décideurs car cela devrait les emmener à prendre des mesures qui vont inciter la population à adopter des comporte-

ments qui devraient améliorer la vie à Kinshasa », a-t-elle déclaré. Déjà, la ville de Kinshasa va y contribuer en veillant à

assurer son volet scientifique, a souligné l'administrateur-gérant de La graine d'Ortie.

Le Festival du jardin ne s'arrête pas qu'au marché aux plantes, a-t-elle confié, évoquant les formations programmées « pour inciter les Kinois à s'impliquer de façon plus active dans la lutte contre le réchauffement climatique ». Et d'expliquer : « En fait, le but primordial du Festival du jardin a toujours été d'emmener les Kinois à comprendre l'importance de la protection de leur environnement. Nous tenons à ce que les Kinois saisissent mieux la notion de réchauffement climatique de sorte qu'ils réalisent pourquoi il faut lutter contre lui... C'est cela notre combat pour cette année, d'où le thème "Le réchauffement climatique : Kinshasa s'implique" ».

Appui des ONG

Eric Lowate, président de l'ONG Initiative pour le développement durable interactif (Iddi), rencontré au Cercle libération, était au nombre des marcheurs du samedi. Accompagné des membres de l'Iddi, il a dit

: « J'ai participé à la marche parce qu'elle cadre avec l'un de nos objectifs, à savoir la lutte contre le réchauffement climatique. La marche verte avait pour but de sensibiliser la population à l'importance de la lutte contre le changement climatique. Cela rejoint l'un de nos objectifs qui consiste à militer, sensibiliser et mobiliser la population, la grande masse, pour qu'ensemble nous puissions lutter contre le changement climatique ».

Passé l'étape préliminaire de la marche, Eric Lowate a assuré que son équipe prendra part aussi au Festival du jardin. « Le Festival fait la promotion de l'économie verte qui est toute une activité lucrative pratiquée dans le respect des normes de l'environnement », a-t-il souligné, poursuivant : « La vente des plantes ornementales ou d'ombrage ou des arbres à fruits est une activité qui va rapporter du lucre et contribuer aussi à la protection de l'environnement, tout autant que l'apprentissage du recyclage des déchets ménagers, par exemple. Nous allons l'appuyer ».

Nioni Masela

AMICAL FIFA

La RDC battue par la Côte d'Ivoire

Après le résultat d'égalité face à l'Algérie, le 10 octobre à Blida, le onze national congolais s'est incliné face à son homologue ivoirien, dans la ville française d'Amiens, dans le cadre de la trêve internationale.

Les Léopards ont été battus, le 13 octobre, par les Eléphants sur la marque d'un but à trois. C'était leur deuxième sortie dans le cadre de la trêve internationale après le nul mémorable d'un but partout contre les Fennecs d'Algérie. Face à la Côte d'Ivoire, le sélectionneur Christian N'sengi a opéré deux changements par rapport au onze de départ du premier match, avec la titularisation de Samuel Moutoussamy comme récupérateur (préférée à Wilfried Moke). Parfait Mandanda a gardé les buts congolais avant d'être remplacé à la pause par Antony Mossi. En défense, Jordan Botaka s'est positionné à droite, Ava Dongo et Chancel Mbemba dans l'axe, Masuaku à gauche. Chadrac Akolo sur le côté gauche (à la place de Yannick Bolasie) et Jackson Muleka à droite (remplaçant Neeskens Kebano). Gaël Kakuta et Paul-José Mpoku ont animé le jeu. Cédric Bakambu était à la pointe de l'attaque. Les Léopards se sont donc positionnés en 4-1-4-1, comme contre les Fennecs d'Algérie trois jours plutôt.

Du côté des Eléphants, le gardien de but Sylvain Gbohouo du TP Mazembe de Lubumbashi a été titulaire. Et dans le champ, Konan, Traoré, William Kanon, Serge Aurier, Frank Kessie, Maiga, Fofana, Nicolas Pépé, Wilfried Zaha et Max-Alain Gradel. Supérieurs au niveau athlétique, les Eléphants ont réussi à accaparer



le jeu en première période. William Kanon a ouvert la marque à la 22e mn, profitant d'une léthargie de la défense congolaise à la sortie d'une combinaison ivoirienne. Ensuite, c'est Nicolas Pépé qui a été à la conclusion d'une incursion de Wilfried Zaha sur le flanc droit de la défense des Léopards, un peu apathique, à la 44e mn. En seconde période, il y a eu des

changements dans le camp des Léopards. Antony Mossi a pris la place de Mandanda à la 46e mn, Kakuta a cédé la sienne à Kebano et Muleka a été remplacé par Bolasie. Les joueurs de N'sengi Biembe ont été plus présents dans l'entrejeu. Moutoussamy a graté des ballons. Sur une passe de Bolasie, Chadrac Akolo a réduit l'écart à la 64e mn. Les Léopards ont même

Vue du match amical du 13 octobre 2019 à Amiens, en France, entre la RDC et la Côte d'Ivoire loupé l'égalisation. Moutoussamy a trouvé Bakambu dont la balle de tête s'est écrasée sur le poteau droit de Sylvain Gbohouo. Touché aux adducteurs, Mbemba a quitté l'aire de jeu du stade de la Licorne, à la 84e mn, laissant sa place à Kevin Mondeko. Alors que le match s'achevait, Wilfried Zaha, dans une contre-attaque, a mis dans le vent le latéral droit Jordan Botaka avant de tromper le gardien de but Antony Mossi pour le troisième but des Ivoiriens. Cette deuxième sortie des Congolais a été assez décevante, en dépit du jeu produit en seconde période. Nouveau sélectionneur, N'sengi Biembe doit progressivement imprimer sa marque chez les Léopards.

Martin Enyimo

TUNISIE

Le nouveau président élu promet de renforcer le social de l'Etat

Elu le 13 octobre avec plus de 75% des voix devant son adversaire politique, Nabil Karoui, le juriste Kais Saied entend mettre son mandat à profit pour contribuer au développement de son pays, en relevant les secteurs de l'éducation et de la santé, qui avaient fait la réussite d'Habib Bourguiba.

Estimant dans son site officiel que « la couverture sociale et l'enseignement ne sont pas des produits commerciaux », le futur président se propose de concrétiser son rêve à ce sujet, conformément à ses propositions évoquées lors du débat électoral : créer un Haut conseil de l'Education pour gérer ce domaine en dehors des « humeurs » partisans.

L'universitaire Kais Saied se défend aussi d'avoir un programme et des convictions, au premier rang desquelles la nécessité de décentraliser le pouvoir. Il estime que le mode de scrutin actuel et « les arrangements partisans » qu'il entraîne sont la source du mal qui a empêché la révolution tunisienne de 2011 de concrétiser ses objectifs : une société plus égalitaire, où chacun participe à la vie de la cité.

Pas question de « vendre de l'illusion » et des « chimères », avait-t-il déclaré à la presse après sa qualification en septembre, ajoutant qu'il va proposer « des moyens juridiques (constitutionnels)

qui permettront aux jeunes de réaliser leurs rêves et leurs aspirations, d'être des individus qui exercent leur souveraineté tous les jours ».

Les résultats officiels ne devraient pas être connus avant le 15 octobre, mais le sondage de Sigma conseil indique que Kais Saied, 61 ans, devance de plus de cinquante points son adversaire Nabil Karoui, homme d'affaires poursuivi pour fraude fiscale, qui a obtenu 23,11%. Ces estimations confirment un premier sondage publié peu auparavant par l'institut Emrhod, selon lequel le juriste a obtenu 72,5% des suffrages, contre 27,5% seulement à son adversaire.

Le taux de participation supérieur à celui du premier tour

L'instance électorale a indiqué, lors d'une conférence de presse, que la participation au scrutin serait sensiblement supérieure à celle du premier tour : elle s'élève à 57,8% sur 70% des bureaux de vote alors qu'il y a un mois, moins d'un électeur

sur deux s'était déplacé (49%).

Ennahdha, la formation politique qui avait appelé à voter pour le constitutionnaliste aux convictions conservatrices, a exprimé sa joie en apprenant l'élection du juriste. « Kais Saied, président de la République tunisienne », a écrit sur sa page Facebook officielle ce parti d'inspiration islamiste, arrivé en tête des législatives le 7 octobre (cinquante-deux sièges sur deux cent dix-sept). « On est très content, la Tunisie a gagné un monsieur honnête. La différence entre les deux candidats est le résultat du travail de Kais Saied pendant quatre ans », a confié, quant à lui, Mustafa El Ghali, un membre de la famille du futur président.

Né le 22 février 1958 dans une famille originaire de Beni Khair sur la côte est, Kais Saied a fait toutes ses études dans l'enseignement public tunisien. Il est diplômé d'un prestigieux établissement public, le collège Sadiki, comme de nombreux présidents avant lui : le père de l'indépendance Habib Bourgui-



Le juriste Kais Saied

ba, le président Moncef Marzouki (2011-2014) et le premier président élu au suffrage universel en 2014, feu Béji Caïd Essebsi. Après avoir poursuivi ses études à l'académie internationale de droit constitutionnel de Tunis, il est diplômé de cette école à 28 ans. Ce qui lui

a permis d'être enseignant assistant à Sousse (centre-est), où il a brièvement dirigé un département de droit public. De 1999 jusqu'en 2018, il enseigne à la Faculté des sciences juridiques et politique de Tunis.

Nestor N'Gampoula

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Angélique Kidjo fustige les difficultés des femmes à accéder aux crédits

Dans une interview accordée à la chaîne BBC, la chanteuse béninoise, qui se considère comme une porte-voix de la cause féminine africaine, déplore le fait que le système financier actuel ne tient pas compte des spécificités des femmes du vieux continent.

Angélique Kidjo affirme que les micro-crédits ne fonctionnent pas pour les femmes les plus pauvres. Pourtant, celles-ci constituent une frange importante de commerçantes en Afrique et sont portées vers l'entrepreneuriat.

« Il existe aujourd'hui un déficit de financement de quarante-deux milliards de dollars entre les hommes et les femmes en termes d'accès au financement en Afrique », soutient-elle.

C'est pour faciliter aux femmes l'accès aux financements qu'elle milite pour la réussite de Affirmative finance action for women in Africa (Afawa) - une initiative pour favoriser les femmes à avoir accès aux financements en Afrique.

« Il existe aujourd'hui un déficit de financement de quarante-deux milliards de dollars entre les hommes et les femmes en termes d'accès au financement en Afrique »

Lorsque les femmes veulent accéder aux crédits, elles font face à plusieurs obstacles, notamment l'incapacité des institutions financières de comprendre les vrais besoins des femmes, indique-t-elle.

Afawa va collecter des fonds qui vont faciliter l'accès aux crédits et financements. Elle s'intéresse, par exemple, à l'argent mobilisé par le G7 et mis à la disposition de la Banque africaine de développement, afin de faciliter l'accès des femmes aux financements pour la réussite de leurs différents investissements, sans qu'elles ne soient asphyxiées par les taux d'intérêts

élevés pratiqués actuellement dans les banques.

Une contribution exceptionnelle du G7 de deux cent cinquante-et-un millions de dollars, en faveur de l'initiative Afawa, a été annoncée à Biarritz.

Noël Ndong



MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
CABINET
INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

CENTRE D'APPEL IGF
igf.centraledappels@finances.gouv.cg



**LUTTER CONTRE LA
CORRUPTION EST UNE
OBLIGATION CITOYENNE
POUR TRANSFORMER LE
CONGO**

DÉNONCEZ AU



1314

RIPOSTE CONTRE EBOLA

La Cirgl recommande le développement des plans nationaux

Réunis à Brazzaville, du 11 au 12 octobre, les experts en santé, de défense et sécurité des douze pays membres de la sous-région ont arrêté les voies et moyens susceptibles d'aider la République démocratique du Congo (RDC) à combattre l'épidémie qui y sévit.

La rencontre a permis d'examiner les contours sanitaire et sécuritaire de la maladie à virus Ebola (MVE) - désormais considérée comme une urgence de santé publique de portée mondiale - qui a déjà coûté la vie à deux mille personnes en RDC et touché l'Ouganda.

C'est ainsi que dans le cadre de l'approche « Une seule santé », et pour éviter la propagation de la pandémie dans la sous-région, les gouvernements des Etats membres ont été invités à développer des plans de renforcement de la coordination, la détection, la prévention et la riposte à l'épizootie. Les mêmes mesures concernent « d'autres maladies à potentiel épidémique à fort impact », selon le communiqué final de la réunion.

Les experts ont souhaité que soit facilité « le dédouanement des appuis et de la logistique en faveur de la lutte contre la MVE », ainsi que toutes maladies à potentiel épidémique à fort impact et autres urgences de santé publique. Ils ont reconnu la gravité de l'impact de la maladie sur les individus, les familles, les communautés ainsi que les Etats et ont, devant les dégâts causés par l'épidémie, déclaré Ebola comme « menace à la paix et à la sécurité régionale ». Pour favoriser la maîtrise de la maladie, il a été demandé au président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl) d'engager



Une vue des experts de la Cirgl

la communauté internationale et les ONG à « contribuer au renforcement des systèmes de sécurité sanitaire de la région des Grands Lacs, dont les écosystèmes sont propices à l'émergence de nouveaux agents infectieux à haut impact, y compris les nouvelles formes du virus Ebola ».

Dans la même optique, il a été aussi demandé au secrétariat de la Cirgl de « faire un plaidoyer » pour la mobilisation des ressources en vue du financement du plan sous-régional sur l'épidémie de la maladie. La réunion de Brazzaville a évoqué aussi la question des groupes rebelles qui écumant l'est de la RDC, en demandant aux pays de l'espace d'« encourager toutes les initiatives régionales » en vue d'appuyer ce pays dans la neutralisation des forces négatives

qui y opèrent.

A ce jour, cent trente-deux attaques, quatre morts et trente-huit blessés ont été enregistrés, depuis le 1er août 2018.

L'élaboration d'un plan sous-régional de riposte s'avère nécessaire

Les experts ont également fait des recommandations aux ministres de la Santé de la Cirgl invités à prendre part à la prochaine réunion de concertation qui se tiendra à Goma, en RDC, en octobre courant. Ils leur ont demandé, entre autres, de proposer une feuille de route pour l'élaboration d'un plan sous-régional visant le renforcement de la coordination, la détection, la prévention et la riposte à la MVE et autres maladies à potentiel épidémique à fort impact. Leurs Etats ont été, par ail-

leurs, appelés à « disposer dans les meilleurs délais d'un plan national de préparation et de riposte contre l'épidémie ». Ils doivent aussi mettre en place un mécanisme transfrontalier de partage de données épidémiologiques entre pays voisins et de renforcement de la communication inter-Etats.

Les débats des experts ont révélé de sérieuses préoccupations concernant la situation d'Ebola en RDC, ainsi que dans les pays frontaliers. Il s'agit, par exemple, de la fréquence des épidémies de la maladie dans la région des Grands Lacs et du Bassin du Congo, qui, selon le communiqué final, est en « très nette augmentation ».

S'y ajoute l'absence d'un réseau Cirgl de surveillance en laboratoire d'Ebola et autres maladies à potentiel épidémique à fort im-

pact. Malgré cela, la Cirgl a indiqué qu'en RDC, l'épidémie « connaît une décrue » due aux mesures draconiennes déjà prises ainsi qu'à « la responsabilisation accrue » des agents de santé locaux et de relais communautaires dans le suivi des sujets contacts. De plus, elle a affirmé que l'épidémie d'Ebola « pourrait être sous contrôle rapidement avec l'amélioration sécuritaire pour permettre aux équipes de la riposte d'accéder aux zones où sévissent les groupements armés, d'où émanent des nouveaux cas non listés et suivis comme sujets contacts et d'où proviennent des décès communautaires ».

Dans son allocution de clôture des travaux, la ministre congolaise de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, qui représentait le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, s'est réjouie de ce que la réunion de Brazzaville a été « une étape décisive dans l'accélération du processus de lutte contre Ebola ». Elle a saisi cette occasion pour lancer un appel à l'Organisation mondiale de la santé, à tous les partenaires et aux bailleurs de fonds de mieux encourager les pays de la Cirgl dans la mise en œuvre de leurs plans de préparation et de riposte à l'épidémie, au lieu d'attendre la détection des premiers cas pour débloquer les appuis attendus.

Nestor N'Gampoula

COLLÈGE DE FRANCE

Leçon inaugurale de François-Xavier Fauvelle

Le titulaire de la chaire « Histoire et archéologie des mondes africains », première chaire permanente dédiée à l'Afrique, s'est prêté, le 3 octobre, à la leçon inaugurale dans l'amphithéâtre Marguerite de Navarre.

L'archéologue et historien a été élu en novembre 2018 à la chaire « Histoire et archéologie des mondes africains ». Longtemps négligée, sinon niée, l'histoire ancienne de l'Afrique a résonné haut et fort, dans l'enceinte du Collège de France. Pourtant, ce jour-là, on trouvait bien peu d'Africains dans l'amphithéâtre Marguerite de Navarre pour la leçon inaugurale donnée par François-Xavier Fauvelle. « Docet omnia » (tout doit être enseigné, tout doit être connu) : telle est la devise (en latin) du Collège de France, rappelée en préambule par l'administrateur de l'institution, Thomas Römer. « Or, en ce qui concerne le continent africain, cette devise n'a pas été beaucoup appliquée. Les raisons de cette négligence, voire de cet évitement, sont multiples. L'histoire coloniale de la France y est certainement pour quelque chose », a-t-il poursuivi...

Dans ce contexte, « le temps perdu n'existe pas, mais il n'y a plus de temps à perdre », a déclaré, lors

de son introduction, Patrick Boucheron, celui-là même qui avait proposé la candidature de François-Xavier Fauvelle au Collège. Ce dernier entendait donner « une leçon d'histoire sous la protection incertaine des ancêtres ».

Comme au Mali, du temps du roi Moussa Soleiman au XIVe siècle, quand au cours d'une cérémonie, des personnages masqués venaient rappeler au souverain que d'autres étaient assis au même endroit avant lui et qu'on se souvenait de leurs actes... En 2007, à Dakar, un président de la République française déclarait que « l'Homme africain n'(était) pas assez entré dans l'Histoire ».

« Beaucoup ont été scandalisés par ces propos, et avec raison. (...) Loin que l'Homme africain, avec un grand H, souffre d'un défaut d'Histoire, avec un grand H, ce sont plutôt nos sociétés contemporaines qui souffrent d'un déni de l'historicité des sociétés africaines », a observé François-Xavier Fauvelle. Autrement dit, « s'il n'est jamais



François-Xavier Fauvelle, titulaire de la chaire « Histoire et archéologie des mondes africains » / (Collège de France - Patrick Imbert)

superflu de rappeler que les sociétés africaines sont faites de la même étoffe historique que toutes les sociétés, c'est parce que l'Afrique a vu sa coprésence au monde depuis longtemps

méconnue». Méconnue et niée notamment en raison de « l'expérience de la traite par les esclaves africains (...), réduits à une condition de marchandises, victimes et ins-

truments de la globalisation du monde », a souligné l'archéologue et historien, poursuivant: « Suivons (le philosophe camerounais) Achille Mbembe quand il écrit que les expériences postcoloniales africaines devraient être le grand sujet d'observation de notre temps. Parce que ce qui s'y passe depuis la sortie de la 'grande nuit' coloniale, les ratés politiques et les expériences sociales foisonnantes sont le laboratoire de notre avenir humain. Parce que l'Afrique n'est pas en panne d'Histoire, mais en avance sur l'Histoire ».

Dans sa conclusion, le titulaire de la nouvelle chaire a une nouvelle fois évoqué les « ancêtres » : « Pour leur faire remarquer que tout notre travail d'historiennes et d'historiens consiste en somme à les inviter dans le présent, pour leur faire comprendre que la connaissance que nous déployons à leur sujet, est le gage de notre reconnaissance à leur égard », a-t-il expliqué.

Noël Ndong

PAIX ET SÉCURITÉ

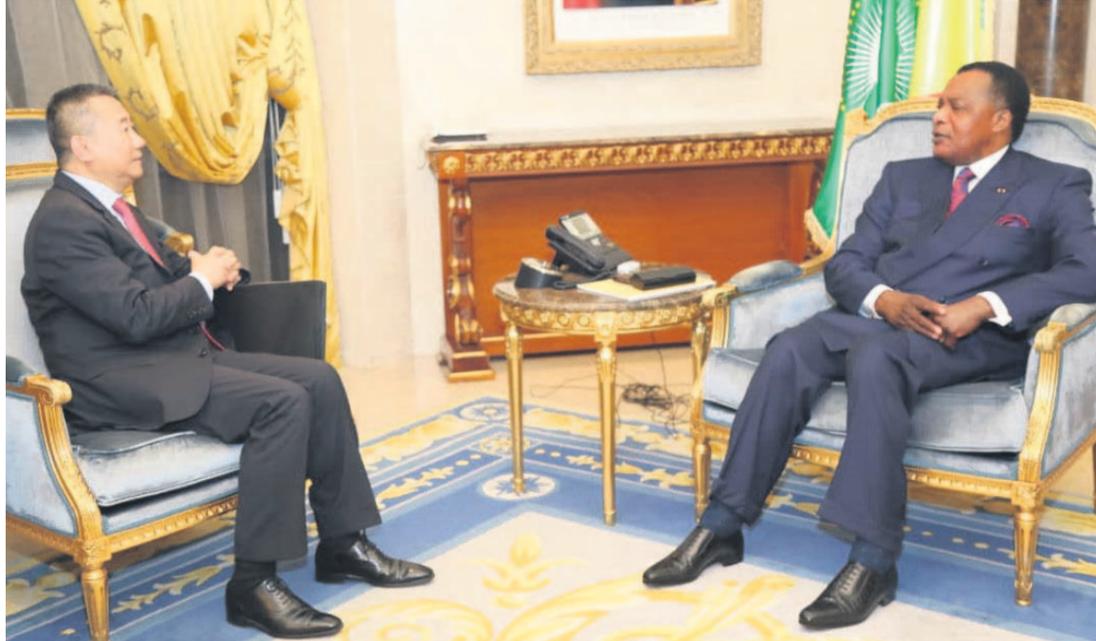
Un vent d'espoir souffle dans la région des Grands Lacs

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la région, Xia Huang, a indiqué, le 14 octobre à Brazzaville, au sortir d'une audience avec le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, qu'un vent d'espoir y souffle.

« Je constate que depuis quelques mois, comme toutes les parties affirment unanimement, un vent d'espoir souffle dans la région des Grands Lacs », a déclaré Xia Huang.

Le diplomate onusien a expliqué qu'il est « venu de nouveau écouter monsieur le président pour savoir comment les Nations unies pourront mieux accompagner et appuyer les pays de la région pour mieux assurer la paix et la sécurité, et surtout pour les aider à s'engager dans un processus de développement ».

Xia Huang rentre d'une mission à New York, aux Etats-Unis d'Amérique, où il a fait une communication au Conseil de



Denis Sassou N'Guesso et Xia Huang lors de l'audience

sécurité de l'ONU sur la situation prévalant dans la région des Grands Lacs. Il estime que c'est avec les acquis du développement que les pays de cette région d'Afrique parviendront à mieux assurer la paix et la sécurité. « Le président a tenu à me donner des conseils. Je vais les partager à mes collègues et collaborateurs pour voir comment tous les services onusiens pourront travailler en synergie pour mieux accompagner les pays de la région », a-t-il dit. Notons que le chef de l'Etat congolais assure actuellement la présidence de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

La Rédaction

INTERVIEW

Jean Guy Blaise Mayolas : « Nous devons mettre les chances de notre côté pour aller au Chan »

Les Diables rouges affronteront, le 20 octobre, le Nzalang national de la Guinée équatoriale, dans le cadre du match retour du tour qualificatif à la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan). Le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a assuré, dans cet entretien, que sa structure entend mettre tout en oeuvre pour réussir le pari de la troisième qualification du onze national, la deuxième d'affilée après 2018. Il n'a pas non plus oublié les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2021.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): Le championnat national a repris ses droits. Quelle sera, selon vous, la particularité de cette saison 2019-2020 ?

Jean Guy Blaise Mayolas (J.G.B.M.): Dejà, j'ai personnellement instruit la Ligue nationale de football (Linafoot) pour que rien ne nous échappe cette année, dans la qualification des joueurs, les comportements et l'organisation des rencontres. Vous êtes sans ignorer que notre football en a besoin. Chez nous, les équipes ont souvent de sérieux problèmes dans la qualification des joueurs. Il y a trop de tricherie des âges et autres. Heureusement que d'ici là, nous allons rentrer dans Fifa connect. Celui qui va chercher à tricher sera rattrapé à tous les niveaux, puisque cette tricherie va demeurer définitive, même si en changeant de fédération, il ne pourra plus jouer. L'autre problème se situe au niveau de la désignation des officiels. J'ai demandé à la commission des arbitres d'être un peu regardante dans le choix des officiels qui font les matches. C'est vrai que l'erreur est humaine, mais il ne faut pas en abuser. Nous allons, avec la Linafoot, veiller à la réussite de ce championnat. Vous avez vu qu'il y a un nouveau dans la cour des grands, Racing club de Brazzaville qui, pour sa première expérience, nous a prouvé qu'il mérite sa place.

L.D.B.: A peine le championnat lancé, deux forfaits ont été enregistrés...

J.G.B.M.: Personnellement, je les mets dans le cadre des problèmes des clubs. Ce n'est pas par rapport aux moyens parce que la fédération a fait un effort louable, en donnant à chaque club, pour un premier temps, deux millions cinq cent mille francs CFA. Nous leur avons remis un million cinq cent mille en espèce et un million pour s'acquitter des droits de participation comme dit le règlement. Nous leur avons facilité la tâche. Quant au problème interne des clubs, il nous dépasse. Je crois que prochainement, on ne connaîtra plus ces forfaits.

L.D.B.: Qu'en est-il de l'avenir de la Coupe du Congo ?

J.G.B.M.: Elle va rester « Coupe du Congo », mais elle ne sera peut-être plus qualificative à une compétition africaine, je crois que ce sera une décision fédérale. Par rapport à son organisation et sa finalité, nous serons en mesure de ne prendre que les deux premiers du championnat pour les engager en compétitions africaines. Là au moins, nous serons dans les normes de la Confédération africaine de football (CAF), parce que la Coupe du Congo se termine en août alors que courant ce mois, c'est le démarrage des compétitions de la CAF. Vu le calendrier qui a changé, je crois que la fédération va se prononcer le moment venu à propos. L'objectif, pour



Jean Guy Blaise Mayolas, le président de la Fécofoot/Adiac

nous, est de reconquérir les deux autres places que nous avons perdues. Dans les années à venir, le Congo doit retrouver ses quatre places en compétitions africaines.

L.D.B.: Le Congo, justement, a un rendez-vous, le 20 octobre, dans le cadre des éliminatoires du Chan. Comment la Fécofoot s'organise-t-elle autour de cette rencontre ?

J.G.B.M.: Le souhait de tous les Congolais, c'est d'aller au Chan qui se joue derrière la maison, c'est-à-dire au Cameroun, en 2020. L'équipe a commencé les entraînements depuis l'avant der-

nière semaine et sera internée dès le 14 octobre, car nous attendions six joueurs locaux qui étaient en Thaïlande. Nous avons essayé de faire quelques efforts pour que celle-ci soit à Kintélé, dans le but de préparer ce match décisif pour nous car nous devons mettre toutes les chances de notre côté pour arracher cette qualification.

L.D.B.: Après ce match, les Diables rouges vont enchaîner avec les éliminatoires de la CAN 2021. Quelle est la vision de la Fécofoot à propos ?
J.G.B.M.: La vision pour une fédération, c'est d'aller à une phase

finale de la CAN. Cela fait deux éditions au cours desquelles nous avons été absents. Nous devons nous qualifier, parce que l'image de notre pays en dépend. Je réunissais le staff technique dans nos bureaux, il y a quelques jours, et j'ai dit que nous devons nous battre pour arracher la qualification. Mais seulement dans ce championnat, il ne faut pas manquer les matches à domicile. C'est surtout cela qui nous a privés d'une qualification à la CAN 2019. Nous avons fait trop de matches nuls à domicile et connu trop de défaites. Cette année, nous sommes en train de prendre les dispositions pour être au moins meilleurs chez nous et aller arracher les nuls ou des victoires à l'extérieur. Nous sommes en train de réfléchir comment mettre les chances de notre côté. J'ai dit au staff technique que le souhait pour nous, c'est d'aller au Cameroun en 2021.

L.D.B.: Votre mot de la fin.

L.G.B.M.: Je veux que tout le peuple congolais nous accompagne, le 20 octobre, en vue de cette qualification que nous cherchons de tous nos cœurs. Que les Congolais arrivent nombreux au stade accompagner et encourager le onze national, pour qu'au soir de cette date, nous soyons tous soulagés par cette qualification, la troisième à cette phase finale du Chan.

Propos recueillis par James Golden Eloué

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Le Congo promet le respect des normes internationales

À l'instar des autres pays de la planète, la République du Congo a célébré, le 14 octobre, la Journée mondiale de la normalisation. Elle entend ainsi encourager les bonnes pratiques et les innovations dans les activités de production.

Dans un message délivré la veille de la journée, à Brazzaville, le directeur général de l'Agence congolaise de normalisation et de qualité (Aconoq), Jean Jacques Ngoko Mouyabi, a souligné le rôle essentiel de la norme dans le développement économique du pays.

« Cette journée offre aux pays en développement, comme le Congo, l'occasion de faire prendre conscience aux décideurs, aux consommateurs de l'importance de la norme

dans toutes les activités de la vie humaine. Tout comme les normes ont été déterminantes lors de la première révolution industrielle, il y a plus de 250 ans », a déclaré le directeur général de l'Aconoq, une entité sous tutelle du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du portefeuille public.

Le commis de l'État a aussi évoqué l'importance d'établir les normes internationales communes pour permettre, a-t-il soutenu, des échanges pos-

sibles dans les domaines de l'informatique, des Technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'alimentaire, des services, de l'énergie, des transports, de la construction. En matière des TIC, par exemple, les normes sont à la base des interconnexions et des échanges.

D'après le Centre national de référence de l'innovation au déploiement de solutions, les normes permettent de définir un langage commun entre dif-



Jean Jacques Ngoko Mouyabi

férents acteurs économiques (producteurs, utilisateurs et consommateurs), de définir le niveau de qualité, de sécurité, de moindre impact environnemental des produits, services et pratiques, et enfin, d'harmoniser les bonnes pratiques.

Instaurée depuis 1970, la Journée mondiale de la normalisation met en avant le travail d'élaboration des normes et leur importance pour les échanges internationaux. « Les normes vidéo créent une scène ouverte sur le monde », c'est le thème choisi cette année par les organisateurs, à savoir l'Organisation internationale de

normalisation, la Commission électrotechnique internationale et l'Union internationale des télécommunications.

« Grâce à des normes reconnues et appliquées dans le monde entier, les vidéos encodées sur un appareil peuvent être lues par un autre, quel que soit le dispositif utilisé. Les économies d'échelle ainsi créées contribuent à la croissance du marché, un gage de confiance pour tous ceux qui cherchent à innover et investir dans de nouveaux services d'application vidéo », a signifié Jean Jacques Ngoko Mouyabi.

Fiacre Kombo

« Cette journée offre aux pays en développement, comme le Congo, l'occasion de faire prendre conscience aux décideurs, aux consommateurs de l'importance de la norme dans toutes les activités de la vie humaine. Tout comme les normes ont été déterminantes lors de la première révolution industrielle, il y a plus de 250 ans »

AGRICULTURE

Un plan national en vue pour préserver les forêts

Le ministre de tutelle, Henri Djombo, a lancé, le 11 octobre à Brazzaville, l'atelier de préparation en vue de l'élaboration d'un plan national d'investissement pour une agriculture intelligente face au climat.

Confié au cabinet Kinomé par la Banque mondiale (BM) en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche pour une durée de trois mois, l'élaboration du document stratégique offrira à la République du Congo un cadre de développement d'une agriculture résiliente aux changements climatiques ayant pour objectifs d'accroître la productivité et la production ; d'augmenter la résilience des communautés faisant face aux changements climatiques puis d'atténuer les impacts de l'agriculture sur le climat.

« Cet atelier a pour objectif de dresser une liste préliminaire des investissements potentiels permettant le développement d'une agriculture climato-économique », a déclaré Henri Djombo, précisant qu'il s'agit, entre autres, d'introduire ce concept et la démarche méthodologique d'élaboration d'un plan d'investissement pour un développement agricole climato-intelligent ; présenter un état des lieux de connaissances sur les changements climatiques au Congo, l'état actuel et les tendances pour l'avenir ainsi que l'impact sur l'agriculture, etc.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative de l'adaptation de l'agriculture africaine aux changements climatiques, supervisée par le royaume du Maroc. C'est dans ce contexte que la BM, en partenariat avec l'Agence française de développement, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que les autres institutions des Nations unies et les agences bilatérales et multilatérales, accompagne le Congo dans la réalisation de cette initiative.

« Notre engagement est d'autant plus fondé que nous faisons aujourd'hui face à de nombreux et nouveaux défis dans nos efforts de lutte contre la pauvreté. L'agriculture étant l'un des principaux leviers pour la réduction de cette pauvreté se trouve ainsi au cœur des dynamiques de la variabilité et du changement climatique », a souligné la représentante de la BM, Korotoumou Ouattara.

Notons que les changements climatiques influent, entre autres, sur les paramètres météorologiques comme la pluviométrie, la température, l'humidité et les saisons. Ceux-ci impactent directement sur le calendrier agricole, les systèmes de production, la productivité et donc sur le développement des activités agricoles.

Lopelle Mboussa Gassia

ITIE-CONGO

Une mission internationale à Brazzaville pour valider le rapport 2017

La délégation du secrétariat international de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), qui a séjourné du 4 au 11 octobre dans la capitale congolaise, a évalué les efforts de l'exécutif en matière de bonne gouvernance des secteurs pétrolier, minier et forestier.



La délégation de l'ITIE

L'équipe des experts de l'ITIE, conduite par Maylis Labusquière, la responsable Afrique centrale près le secrétariat international, a eu une séance de travail avec les membres du cabinet du ministère des Finances et du budget, en présence du ministre de tutelle, Calixte Nganongo.

D'après Maylis Labusquière, cette mission est venue regarder dans quelle mesure la norme de transparence que représente l'ITIE est mise en œuvre au Congo. Celle-ci allait aider le pays, a poursuivi l'intervenante, à préparer la seconde validation de son rapport avant le début de l'année prochaine.

« Nous sommes en fait sur une base de travail concernant le prochain rapport que le comité exécutif de l'ITIE Congo publiera

sur les données des paiements effectués par les entreprises extractives et reçues par l'État pour l'exercice fiscal 2017. Pour l'instant, nous sommes vraiment au stade préliminaire de ces données qui seront publiées », a expliqué Maylis Labusquière.

En attendant cette validation prévue dans trois mois, la délégation de l'ITIE internationale va aussi apprécier la collaboration entre les parties prenantes. Elle verra si des informations sont mises à la disposition des autorités congolaises, des acteurs du secteur privé, des organisations de la société civile et aussi des citoyens, sur la gestion des industries extractives.

C'est à l'issue de ces travaux que les experts de l'ITIE vont essayer de formuler leurs recomman-

dations sur l'amélioration de la transparence des données, afin de répondre aux exigences du label international ITIE. Ils tiendront compte des conclusions issues de leurs rencontres avec les membres du comité exécutif ITIE-Congo, les pouvoirs publics, les acteurs du secteur privé ainsi que de la société civile, basés à Brazzaville et à Pointe-Noire. À noter que lors de son conseil d'administration tenu en juin 2018 à Berlin (Allemagne), l'ITIE internationale a attribué à la République du Congo le statut de pays ayant fait des efforts significatifs, avec un délai de dix-huit mois pour faire aboutir vingt-six mesures correctives et subir un nouvel examen de validation à partir du 1er janvier 2020.

F.K.

RISQUES DE CATASTROPHES

Le Congo reste encore vulnérable

Le 13 octobre de chaque année, le monde célèbre la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes. A l'occasion de la célébration de cet événement, la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan Nonault, a prononcé un message au nom du gouvernement congolais, indiquant que le pays n'était pas à l'abri de ces catastrophes.

Instituée par les Nations unies en 1989, la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes a été célébrée cette année sur le thème «Réduire les dommages causés par les catastrophes aux infrastructures et services de base». L'objectif poursuivi est de sensibiliser les parties prenantes, aussi bien les gouvernants que la population, à la problématique de la réduction des risques de catastrophes. Il s'agit, ici, de renforcer la résilience des communautés à travers une compréhension accrue des phénomènes en présence et la préparation de réponses adaptées aux différents types de situation, a déclaré la ministre.

Pour Arlette Soudan Nonault, le thème de cette année interpelle à plus d'un titre, à l'heure où la récurrence des catastrophes naturelles causées par les tsunamis, les cyclones, les ouragans, les pluies diluviennes, se trouve exacerbée par le phénomène du changement climatique. Les

différentes catastrophes naturelles auxquelles la planète a fait face, en 2018, ont engendré des pertes économiques évaluées à environ cent cinquante-cinq milliards de dollars et des pertes humaines d'environ onze mille morts.

La destruction des infrastructures essentielles, lors de la survenue d'une catastrophe, rend difficile l'accès aux soins de santé pour les personnes affectées, mais aussi le relèvement de la population qui se retrouve complètement démunie et durablement affectée, a-t-elle indiqué, ajoutant que le cyclone Idai, qui s'est abattu sur le Mozambique et le Zimbabwe en début d'année, a détruit près de 90% des infrastructures de la ville Beira au Mozambique et occasionné des milliers de morts. D'où, face à de tels phénomènes dévastateurs, la résilience doit être renforcée, non seulement de la population mais également des infrastructures, afin de minimiser les impacts des éventuelles catastrophes sur

celles-ci, dans une perspective de développement durable des sociétés.

La solidarité comme meilleure protection

Le Congo, comme la plupart des pays de la sous-région, reste vulnérable aux catastrophes naturelles. Les dommages causés par les pluies diluviennes dans plusieurs départements ces dernières années ont engendré des érosions dans les grandes agglomérations, des inondations, des glissements de terrain, l'ensablement de certains quartiers. C'est ainsi que dans le cadre d'une action sous-régionale concertée, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a organisé, du 30 septembre au 4 octobre, à Kinshasa, la huitième plateforme sous-régionale pour la réduction des risques de catastrophes, plateforme à laquelle le Congo a été représenté par sa ministre du Tourisme et de l'environnement.

Cette grande rencontre, a

expliqué Arlette Soudan Nonault, a permis aux pays de la CEEAC de faire le point sur la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes et renforcer la vision et les synergies dans ce domaine. C'est dans cette perspective qu'est envisagée la signature d'un protocole d'accord et d'un plan de contingence multirisques avec la République démocratique du Congo.

«La problématique de la réduction des risques de catastrophes nous concerne tous, à tous les échelons et tous les acteurs de la sphère nationale y sont impliqués. La préparation et la structuration d'une réponse adéquate face aux risques de catastrophes dans notre pays ont conduit le département ministériel dont j'ai la charge, à organiser, en juillet dernier, avec l'appui de la CEEAC, l'atelier de formation sur l'évaluation des besoins post-catastrophes et le Cadre de relèvement», a déclaré la ministre congolaise.

Cet atelier, a-t-elle poursuivi, a permis de renforcer les capacités des acteurs tant étatiques que non étatiques sur les moyens qui doivent être mis en place afin d'assurer une prise en charge appropriée de la population en cas de catastrophe. Les acteurs formés lors de cet atelier ont reçu des connaissances qu'ils devront vulgariser auprès des autres parties prenantes. Au cours de l'année 2020, le département ministériel dont elle a la charge de diriger entend poursuivre le travail de sensibilisation des parties prenantes à la problématique de la réduction des risques de catastrophes et de mise en place du dispositif de structuration d'une politique cohérente dans ce domaine. C'est ainsi qu'elle a invité toutes les parties prenantes à travailler ensemble afin que personne ne soit laissé de côté, « car face aux catastrophes naturelles, il n'est pas de meilleure protection que notre solidarité », a conclu Arlette Soudan-Nonault.

Guillaume Ondzé



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N°009 / DURQuaP / 2019 (RELANCE)
REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQUAP)

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP-101-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Mise en place d'un centre d'appel affecté au traitement des plaintes enregistrées via le numéro vert, pour le compte du projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à mettre en place un « Centre d'appels », en vue d'appuyer la mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du projet DURQuaP.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral / Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement

de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, attestations de bonne fin, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode «

Qualification de Consultants « QC » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 04 novembre 2019 à 12 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAM-BADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdggt@gmail.com

**Le Coordonnateur du Projet,
BATOUNGUIDIO. -**

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Nécessité de réduction de la fracture numérique au Congo

L'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) est inégalitaire entre les milieux urbains et ruraux. Pour réduire cette disparité, le pays et ses partenaires entendent mettre l'accent sur la sensibilisation des acteurs de terrains.

Un atelier régional de renforcement de capacités des cadres congolais du secteur s'est ouvert, le 14 octobre à Brazzaville, sur le thème « Accélérer la transformation numérique vers la quatrième révolution industrielle », en présence du ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo. Cette rencontre s'inscrit dans le plan d'action de la stratégie nationale du développement de l'économie numérique 2019-2023.

La session de formation a pour objectif de renforcer les capacités et les compétences régionales et nationales en matière de développement de l'écosystème numérique, notamment la conception de politiques, de programmes et de projets de mise en œuvre. Elle vise également à stimuler les discussions dans le cadre des innovations et centres d'innovations afin de permettre au Congo d'exploiter le potentiel de technologies extrêmement perturbatrices, à savoir l'internet des objets, la big data, la robotique, l'intelligence artificielle et bien d'autres.

« La tenue de cet atelier est une initiative louable. Elle a le grand mérite de vous convoquer à une réflexion utile et opportune sur la réduction de la fracture numérique et l'accélération de la transformation numérique », a indiqué le vice-Premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, ouvrant les travaux. Pendant trois jours, les participants seront édifiés sur les méthodologies et les outils nécessaires. Ils procéderont à l'étude de cas pertinents afin d'accélérer la transformation numérique, en favorisant l'innovation et l'esprit d'entreprise, très importants dans le développement de l'écosystème numérique national.

« La technologie et l'innovation constituent un moteur de transformation structurelle des économies et un facteur d'intégration dans l'économie mondiale. Cet ensemble technologie-innovation va jouer un rôle essentiel dans la réalisation de nombreux Objectifs de développement durable ainsi que dans la transformation de l'économie nationale », a déclaré Léon Juste Ibombo.

Signalons que l'ouverture de cet atelier a coïncidé avec la cérémonie de remise des distinctions aux lauréats du « Prix de l'innovation numérique » 2019. Attribué aux huit finalistes, ce prix vise à récompenser les start-up à travers des projets innovants dans le numérique. Il vise aussi à offrir aux heureux gagnants l'opportunité d'accroître leurs connaissances pratiques dans le domaine des TIC. La rencontre organisée par le ministère des Postes et des télécommunications, en partenariat avec l'Union internationale des télécommunications, a réuni les membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, à savoir le Gabon, le Tchad, la Centrafrique, les deux Congo, le Cameroun, le Burundi et l'Angola.

Gloria Lossele

CONCOURS D'ENTRÉE AU CASP

Trois cent quatre-vingt-dix-huit candidats pour soixante places

Le directeur général du Centre d'application de la statistique et de la planification (Casp), Gaspard Symphorien Mbou Likibi, a supervisé, le 13 octobre à Brazzaville, les épreuves du concours d'entrée dans cette école supérieure de statistique.



Les candidats dans la salle de l'examen

Sur un total de trois cent quatre-vingt-dix-huit candidats répartis à Brazzaville (368), Pointe-Noire (12), Owando (12), et Madingou (6), soixante seulement seront retenus pour débiter leur cursus dans l'établissement. Pour cause : le quota prévu cette année a été revu à la baisse par rapport aux années précédentes, soit trente places pour les sections 1 et 2.

Ce quota, de trente-cinq places auparavant, a été revu pour permettre de meilleures conditions d'études aux étudiants. Comme le souligne le directeur général du Casp, la contrainte reste l'outil informatique étant donné que dans les nouveaux programmes – qui entre en vigueur cette année – l'accent a été mis sur l'informatique. Notons que la salle informatique du Casp ne dispose pas d'assez d'ordinateurs pour faciliter les exercices pratiques des étudiants.

Le but de ce changement est de s'arrimer aux normes prescrites par l'Unesco après que cet établissement a élaboré de nou-

veaux programmes. Selon les normes de l'Unesco, le volume horaire annuel du Casp passe de huit cents à neuf cents heures. Un pari que Gaspard Symphorien Mbou Likibi dit tenir, en dépit du démarrage tardif des cours, prévu à la fin de mois, avec pour seul objectif : rehausser le niveau de formation du capital humain en vue d'améliorer le système de statistique national. Le Casp forme, depuis 1983, des techniciens supérieurs de la statistique et de la planification, niveau bac+2 (section 1) et des techniciens de la statistique et de la planification sans bac (section 2) pour la formation d'une année.

Cette année, le centre a enregistré davantage de dossiers dans toutes les catégories, contrairement à 2018. Selon les chiffres officiels, trois cent cinquante-quatre candidats de direct 1 ont passé l'examen contre trois cent quarante-trois en 2018, trente-trois candidats de direct 2 contre vingt-quatre l'année dernière, dix candidats de

prof 1 – composé de travailleurs ayant un baccalauréat – ont été retenus pour ce concours contre neuf l'an passé. Cependant, la cheffe de centre, Lavie Phanie Moulougho Issayaba, qui souligne la baisse du niveau d'études, garde son optimisme face à l'adaptation de ces étudiants aux nouveaux programmes.

Le Casp connaît, pour l'année en cours, l'apport de la Banque mondiale avec le recrutement de deux consultants pour un appui technique. L'un des consultants apportera son expertise concernant les programmes adoptés en août dernier et l'autre son appui sur le plan institutionnel en vue de l'ouverture des licences professionnelles et du cycle d'ingénierie au Congo.

Rappelons que parmi les critères de sélection, les candidats doivent disposer d'un baccalauréat C, D, G2 et BG ou d'un diplôme équivalent. Depuis l'année dernière, le Casp est également ouvert aux candidats n'ayant pas obtenu leur baccalauréat.

Josiane Mambou Loukoula

ENVIRONNEMENT

La FAO et la Norvège initient un projet de collecte de données sur l'état des forêts du monde

Les deux parties ont signé, le week-end dernier, un accord de partenariat pour la diffusion des données fiables des ressources forestières mondiales.

L'accord dont l'objectif principal est d'améliorer les statistiques mondiales sur les ressources forestières et leurs évolutions, permettra de mettre en place un projet d'une valeur de trois millions de dollars pendant trois ans, soutenu par l'Initiative internationale pour le climat et les forêts de la Norvège (Nici). Il autorisera à la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) d'organiser plusieurs événements destinés à développer les capacités des experts du secteur forestier issus des pays en développement, en leur offrant des formations pratiques.

Ces formations se focaliseront sur la télédétection par satellite qui sera utilisée pour collecter des

données qui serviront à produire de nouvelles estimations sur les zones forestières, sur la biomasse, sur les stocks de carbone et sur leurs évolutions de manière générale au niveau régional et mondial, en se fondant notamment sur une méthodologie commune.

En effet, pour les initiateurs, ce projet à caractère international s'inscrit dans le cadre de l'évaluation des ressources forestières de la FAO, une institution responsabilisée à collecter les informations forestières de deux cent trente-six pays et territoires.

« Les données fournies par les pays sont indispensables à l'élaboration des évaluations de nos forêts. Mais, pour ce faire, il faut les améliorer afin de les

rendre plus actualisées, complètes et faciles d'accès. Cela ne pourra aussi être possible qu'avec la mise en œuvre de ce projet. Car, à travers le projet, la FAO contribuera au développement des capacités des pays et leur donnera de nouveaux outils qui devraient leur permettre de collecter, d'analyser et de faire le compte rendu des informations liées aux forêts de manière transparente », a déclaré la responsable de la division des ressources et des politiques forestières à la FAO, Tiina Vahnen.

Des statistiques plus transparentes pour la gestion durable de nos forêts

Selon les animateurs de ce projet, l'idée de le mettre en œuvre fait suite au constat selon lequel, les forêts contribuent de manière directe ou indirecte aux vies et aux moyens d'existence d'environ un milliard de personnes et sont essentielles au développement durable. Ainsi, pour les contrôler, des informations à propos doivent être fiables et des statistiques plus transparentes. Car, l'ampleur et le rythme de la déforestation actuels sont alarmants et contribuent aux émissions mondiales de gaz à effet de serre à plus de 10%. Ainsi, si elles sont gérées de manière durable, les forêts seront essentielles aux initiatives visant à lutter contre le changement climatique. D'autant plus que les forêts

tropicales capturent et stockent d'énormes quantités de carbone et abritent plus de 80% de la biodiversité terrestre. « Améliorer les informations forestières mondiales destinées à élaborer les politiques et les décisions prises à différents niveaux est essentiel. Ceci, afin de protéger et de gérer ces forêts de manière durable. Et cela ne peut être fait que si des informations actualisées sont disponibles. D'où, la nécessité de ce projet qui nous aidera à améliorer la capacité des experts des pays à collecter, à analyser et à communiquer les informations relatives aux forêts », concluent les signataires de l'accord.

Rock Ngassakys

SANTÉ PUBLIQUE

Le Congo se dote d'un plan national de riposte à Ebola

Le document validé après amendements, récemment à Brazzaville, définit les opérations d'anticipation et de riposte en cas de signalisation d'un sujet suspect de la maladie.



Le présidium des travaux de validation du plan de riposte contre Ebola

Le Congo redouble de vigilance pour éviter l'importation de la maladie à virus Ebola. Face à la menace de la propagation de l'épidémie dans la sous-région, un plan national de riposte vient d'être adopté. Le contenu tient compte des recommandations formulées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en la matière. « Il s'agit d'améliorer la préparation en vue de la détection et de la gestion des cas importés y compris la cartographie des

établissements de santé et de surveillance active, cartographier les mouvements de la population et les modèles sociologiques permettant de prédire le risque de propagation de la maladie », a expliqué le Dr Ray Mankélé, s'exprimant en lieu et place du représentant de l'agence onusienne au Congo.

Selon lui, il est aussi question de renforcer la communication de risque et l'engagement de la communauté, notamment au niveau

des points d'entrée. « Ce plan fait partie des indicateurs clés de la déclaration surveillée de l'OMS à côté de la fonctionnalité des comités de coordination national et local », a-t-il expliqué.

D'après la cartographie des zones à risques dans le pays, le plan de riposte souligne que les localités exposées appartiennent à vingt-huit districts sanitaires. Voilà qui nécessite, entre autres, l'opérationnalisation des équipes d'intervention rapide, la sur-

veillance épidémiologique par la formation des relais communautaires, la mise en place d'un système de gestion des rumeurs, l'instauration des contrôles sanitaires au niveau des seize points d'entrée identifiés dans les districts sanitaires à risques.

Des points d'entrée identifiés

A Brazzaville, les points d'entrée identifiés sont le beach, le port de Yoro, le poste de péage de Lifoula, l'aéroport international Maya-Maya. Pointe-Noire en compte deux : l'aéroport Agostinho-Neto et le port. Dans le département de la Cuvette, il s'agit des localités de Loukolela et de Mossaka. Dans la Likouala, c'est Liranga et Bétou. Makotimpoko, Mpouya et Bouemba dans les Plateaux, le port de Kintélé et Ngabé dans le département du Pool. Les équipes aux points d'entrée travailleront en étroite collaboration avec la surveillance épidémiologique et leurs actions permettront de détecter, d'isoler, de lancer les alertes concernant les passagers... Ces équipes réaliseront, en outre, des communications sur les risques auprès des passagers et s'impliqueront dans les exercices de simulation.

Dans le cadre de la recherche opérationnelle et innovation, il est prévu de mettre en place un dispositif incluant l'OMS, le Laboratoire national, le Programme élargi de vaccination, l'Université Marien-Ngouabi, l'Institut national de recherche en sciences de la santé, la Fondation congolaise pour la recherche médicale et d'autres structures de recherche pour la validation des protocoles de recherche et la réalisation, dans les conditions d'urgence, des essais cliniques thérapeutiques ainsi que des essais vaccinaux.

Par ailleurs, le plan de riposte adopté propose que le pays puisse veiller à ce que les équipes soient prêtes à assurer des enterrements de personnes décédées d'Ebola sans risque de propagation du virus, tout en respectant les coutumes locales.

D'après le directeur de cabinet de la ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Florent Balandamio, ce plan de riposte constitue une étape fondamentale de la préparation face à la menace que constitue l'épidémie.

Rominique Makaya et Destin Kelly
Bouka (stagiaire)

COOPÉRATION

L'UE entend appuyer le Congo en matière des droits de l'homme

Les chefs de mission diplomatique de l'Union européenne (UE) dans le pays ont échangé, le 9 octobre à Brazzaville, avec la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), présidée par Valère Gabriel Eteka-Yemet. La question du renforcement des capacités de cette dernière a été au menu de l'entrevue.

Le plaidoyer fait par la partie congolaise s'est appesanti, entre autres, sur l'assistance pour l'acquisition d'un centre de documentation et d'archives, la formation en matière de communication institutionnelle et la mise en place d'une plate-forme de consultation et de dialogue entre les citoyens, les pouvoirs publics et la société civile. Pour leur part, les diplomates de l'UE ont exprimé le vœu d'aider la CNDH à aller de l'avant dans le cadre de l'accomplissement de ses missions. Ils l'ont exhortée à faire preuve d'opérationnalité et d'efficacité en communiquant à l'ambassade de l'UE au Congo les rapports d'activités réalisées, notamment les sessions des assemblées plénières, les visites des centres de détention, des orphelinats et autres établissements abritant des personnes vulnérables, des statistiques des plaintes reçues...

Une fois munie de ces données probantes et illustratives, l'UE sera en mesure de faire un plaidoyer global en faveur de la CNDH à Bruxelles et auprès des autres capitales en tant que partenaire bilatéral. En attendant d'y arriver, le vœu de voir les experts des deux parties travailler ensemble pour définir les procédures et domaines de coopération a été émis.

R.M.



Fondation
ODZALA-KOKOUA
République du Congo

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion

BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05-615-30-18
www.africanparks.org

Vente AVGAS

La Fondation Odzala-Kokoua (FOK) vend son stock d'AVGAS.

Détails de la vente:

- Quantité : 54 fûts de 200 litres = 10 800 litres.
- Prix par litre : 3\$/litre = 1 773 FCFA/litre (1\$ = 591 FCFA).
- Prix total : 19 148 400 FCFA.
- Date d'expiration de la marchandise : décembre 2019.
- Lieu de collecte de la marchandise : Ouessou.

Veillez contacter Antoine Marchal, le Responsable des Opérations, par email antoinem@africanparks.org pour plus d'information.

Erik Mararv
Directeur du Parc

ARTS MARTIAUX

Des judokas des deux Congo échangent leur expérience

Le président de l'Association sportive Tosa Obika, Me Francis Ata Asiokarah, a organisé, du 12 au 13 octobre au gymnase Etienne-Monga, à Ouénzé, un tournoi international qui a regroupé environ cinquante judokas venus de Kinshasa, Brazzaville et d'autres localités du Congo.

Le tournoi, jugé par des arbitres internationaux et supervisé par les grands Mes Alexandre Makaya et Pascal Ngassaki, s'inscrit dans le cadre d'échange d'expérience entre les judokas évoluant au sein du club champion de la République démocratique du Congo (RDC) et ceux de Tosa Obika de la Répu-

« Depuis plusieurs années, nous n'avons plus de championnat au Congo, contrairement à nos frères de la RDC qui participent chaque fois aux grandes compétitions internationales. En général, il n'y a eu ni vainqueurs ni vaincus. C'est le judo qui a gagné. D'ailleurs, vous avez vu comment certains de mes judokas ont remporté tous leurs combats par Ippon malgré le manque de compétitions »

blique du Congo. « Nous avons l'intention et le but de réorganiser le judo congolais puisque les judokas ont besoin de pratiquer leur art convenablement. Le public est très satisfait parce que ça fait longtemps qu'une telle activité a été organisée. Ce tournoi est une manière d'unir les athlètes des deux villes les plus proches au monde mais surtout de remobiliser les judokas congolais », a déclaré Me Francis Ata Asiokarah, avant d'inviter les autorités congolaises en général et le ministère des Sports et de l'éducation physique en particulier à satisfaire les judokas en trouvant une solution à la crise qui règne au sein de la fédération.

Au terme des combats en équipe présentés par une trentaine des judokas retenue pour ce tournoi, c'est le Judo club Lingwala qui a occupé la première place avec trois victoires contre une pour Tosa Obika. Selon Me Alvin Ngakosso, entraîneur de Tosa Obika, les contre-performances de ses athlètes sont dues au manque de compétitions. « Depuis plusieurs années, nous n'avons plus de championnat au Congo, contrairement à nos frères de la RDC qui participent chaque fois



Quelques judokas posant avec les officiels

aux grandes compétitions internationales. En général, il n'y a eu ni vainqueurs ni vaincus. C'est le judo qui a gagné. D'ailleurs, vous avez vu comment certains de mes judokas ont remporté tous leurs combats par Ippon malgré le manque de compétitions », a-t-il déclaré.

Au gymnase Etienne-Monga plein

comme un œuf, les amoureux du judo congolais ont assisté aux combats de haut niveau, à l'image des Jeux africains, Brazzaville 2015. « Je vis dans le quartier mais je n'avais jamais senti une telle ambiance dans ce gymnase depuis 2015. Le judo est le meilleur sport du Congo, le gouvernement doit l'admettre », nous a confié, en

passant, un adepte de cet art martial venu assister au combat de son maître. Clôurant le tournoi, le premier adjoint au maire de Brazzaville, Guy Marius Okana, a abordé son côté unificateur puisque, selon lui, cela permettra de consolider l'amitié entre les habitants de Brazzaville et Kinshasa.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 13^e journée, 4^e division, groupe Ouest

Sans Exaucé Andzouana, absent du groupe, Verl l'emporte à Wuppertaler (5-2) et reste en tête du championnat à égalité de points avec Rödinghausen (vingt-neuf points).

Angleterre, 13^e journée, 3^e division

Troisième revers de la saison pour Blackpool, défait à domicile par Rotherham (1-2). Christoffer Mafoumbi était sur le banc. Les Seagulls (mouettes) sont 6^e avec vingt points.

Offrande Zanzala, buteur en JPT mardi dernier, était titulaire lors de la défaite d'Accrington face à Rochdale (1-2). Remplacé à la 69^e mn.

Angleterre, 13^e journée, 4^e division

Réduit à dix puis à neuf aux 37^e et 38^e mn, Oldham encaisse un score de tennis à Mansfield Town (1-6). Christopher Missilou, titulaire, a joué l'intégralité du match.

Belgique, 10^e journée, 2^e division

Le Beerschot Wilrijk chute à domicile face à Westerlo (1-2). Remplaçant, Dylan Saint-Louis est entré en jeu à la 69^e mn, alors que les visiteurs menaient 2-0. Averti à la 77^e.

Roulers prend le meilleur sur Louvain (3-1). Titulaire, Yhoan Andzouana a inscrit le deuxième but de son équipe, à la 31^e mn, d'une belle reprise sur un centre de Nouri. Deux grosse occasions en seconde période (hors cadre puis boxée par Henkinet). Son deuxième but de la saison

en quatre sorties (trois comme titulaire).

Scott Bitsindou est resté sur le banc lors de la défaite de Lommel à Virton (0-1).

Longtemps mené au score sur son terrain par l'Union-Saint-Gilloise, Lokeren arrache le match nul à la 88^e mn (1-1). Francis N'Ganga

était titulaire et a joué toute la rencontre.

Au classement, l'Union-Saint-Gilloise est 4^e avec dix-huit points, suivie de Wilrijk, 5^e avec onze points, Lokeren, 6^e avec neuf points, Lommel, 7^e avec sept points, et Roulers, 8^e et dernier avec cinq points.

Pays-Bas, 10^e journée, 2^e division

Cambuur ne prend qu'un point chez un mal-classé, le MVV (1-1). L'équipe de David Sambissa, titulaire à gauche, est deuxième à égalité de points avec le NAC Breda.

Portugal, 7^e journée,

3^e division, groupe A

La réserve de Braga corrige l'Uniao Madère (5-0). Sans Gaïus Makouta, tout juste rentré de sélection nationale.

Réunion, 20^e journée, 1^{er} division

Ladislav Douniama, titulaire, et la Jeanne d'Arc font match nul sur le terrain de Capricorne (1-1). L'équipe de l'ancien international met ainsi fin à une série de 4 défaites, mais reste désormais reléguée à 14 points du leader.

Russie, 17^e journée, 2^e division

Match fou à Tekstilshchik où le Luch Vladivostok ouvre le score à la 8^e, se retrouve en supériorité numérique à la 10^e et double la mise à la 12^e. Mais Evring Botaka Yoboma, titulaire au poste de latéral droit et averti à la 36^e, et ses coéquipiers vont finalement s'incliner 3-4.

Avec ce revers chez le 18^e, le Luch, 12^e, ne compte plus que 5 points d'avance sur la zone rouge et déjà 10 de retard sur le podium.*

Suisse, 12^e journée, 3^e division

Franck Nioby n'était pas dans le groupe d'Yverdon, tenu en échec par Bavois (2-2). Yverdon reste en tête du classement.

Suisse, 10^e journée, 4^e division, groupe 1

Meyrin prend un point à Terre Sainte (1-1). Matt Moussilou était titulaire et a joué toute la rencontre. Averti à la 48^e. Meyrin perd sa première place au profit de Bulle.



Yhoan Andzouana a marqué le second but de Roulers, vainqueur de Louvain (DR)

Camille Delourme



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES
PROJET D'APPUI À L'INCLUSION PRODUCTIVE DES POPULATIONS VULNÉRABLES



APPEL À CANDIDATURE

Le projet d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables en République du Congo dit TELEMA, mis en œuvre par le Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre C2D 2 a l'intention de recruter un chargé de mission gestion.

MISSION DU CHARGE DE MISSION GESTION

Sous l'autorité du Directeur Général des Affaires Sociales, coordonnateur du projet TELEMA, et sous la supervision du chef de mission Expertise France, il a pour missions :

- l'organisation et la gestion administrative et financière du projet ;
- la gestion de l'ensemble des aspects administratifs contractuels du projet TELEMA ;
- l'organisation et la gestion des procédures et réalisation des appels d'offre et de passation de marchés conformément aux procédures validées.

PROFIL DU CHARGE DE MISSION GESTION

- Être de nationalité congolaise ;
- Diplôme universitaire (Bac+5 minimum) en gestion ou équivalent.

Expériences professionnelles :

- Expérience minimum de 5 ans de pratique de la gestion de projets, gestion financière et gestion des marchés publics dans des entreprises publiques ou

privées, des institutions ou organismes intervenant dans le domaine de développement.

Pratiques nécessaires :

- Maîtrise de l'informatique de gestion ;
- Maîtrise de la gestion administrative et des ressources humaines.

Connaissances nécessaires :

- Connaissance parfaite du français ;
- Bonne connaissance pratique de la gestion des marchés publics ;
- Bonne connaissance du droit fiscal ;
- Connaissance des procédures contractuelles et financières applicables aux projets financés par les bailleurs de fonds serait un atout.

Dispositions personnelles :

- Grande disponibilité et capacité de travail ;
- Capacité rédactionnelle et rigueur ;
- Sens aigu des relations humaines et d'esprit d'équipe.

DUREE : La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable à la suite d'une évaluation.

CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront transmettre un dossier de candidature en français comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général des Affaires Sociales, coordonnateur du projet TELEMA ;
- Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste avec mention d'au moins trois références professionnelles ;
- Une copie du diplôme de niveau BAC+5 en gestion, (l'original du diplôme devra être présenté lors de l'entretien) ;
- Une copie des attestations ou certificats de travail.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard, le 25 octobre 2019 à 13H00 (heure locale), à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant la mention : « Avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un chargé de mission gestion du Projet TELEMA » ;

Siège du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, derrière le Ministère de la Justice et des Droits Humains (ex immeuble bureau solde à côté du Commissariat central), Brazzaville - République du Congo.

IN MEMORIAM



Papa Michel Kitoko ! Dix ans se sont écoulés depuis que tu nous as quittés. Le temps passe si vite, mais ton souvenir reste vivace dans nos coeurs. A l'occasion de ce triste anniversaire, tes enfants prient tous ceux qui t'on connu de se joindre à eux pour avoir une pensée pieuse en ta mémoire.

NÉCROLOGIE



Florent Sogni Zaou, Germaine Sogni Tati et famille ont la douleur d'informer, parents, amis et connaissances, du décès de leur fille et nièce, Olga Marthe Loemba Loubouka, le 6 octobre 2019 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au n° 111, av. Lemouso, en face du Parc d'attraction d'Airtel à Mvou-Mvou, arrondissement 2. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement

15 Octobre 2018 - 15 Octobre 2019, Voilà une année que le seigneur a rappelé à lui notre époux, père et grand-père, le Général Jean Jacques Morléné Ayaogningat. A l'occasion de ce triste anniversaire du décès de notre très cher bien aimé, la veuve Antoinette Morléné Ayaogningat et la famille demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Papa, tu resteras à jamais gravé dans nos coeurs.



**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**



Une équipe de professionnels est à votre disposition

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr
84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguliers (Mplla), Brazzaville



VIE DES CLUBS

La saison 2019-2020 démarre sous le signe de la rigueur

Le directeur départemental des Sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire, Joseph Biangou-Ndinga, a invité les dirigeants et secrétaires généraux des ligues à plus de discipline, au cours de cette dernière saison de l'olympiade 2017-2020, lancée le 13 octobre, au complexe sportif.

Après l'ouverture officielle de la saison sportive 2019-2020, le 8 octobre à Brazzaville, par le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, le tour est revenu dimanche au directeur départemental des Sports de Pointe-Noire de transmettre les orientations de la tutelle aux présidents et secrétaires généraux des ligues départementales.

Dans sa communication, Joseph Biangou-Ndinga a insisté sur l'instauration de la discipline et la rigueur au sein des clubs, mettant en garde les clubs fictifs pour se mettre en ordre. « C'est ici l'occasion de vous rappeler, chers dirigeants, que le principal mode d'action d'une ligue est la compétition. Chaque ligue doit veiller à la régularité administrative des clubs affiliés et doit instaurer la discipline et la rigueur », a-t-il prévenu, avant de poursuivre: « Cette saison sportive doit nous amener à fermer



Joseph Biangou-Ndinga entouré d'Hervé Patrick Yengou Kombo «SAS» et Pascal Vladimir Onguémbe, représentant du maire Adiac

tous les clubs non réguliers et non affiliés aux fédérations des disciplines correspondantes». Le directeur départemental a expliqué que les jeunes formés dans les conditions irrégulières et non suivis dans les clubs échappent à tout contrôle et se livrent aux actes répréhensibles

dans les différents quartiers du département. Aussi a-t-il appelé à la prise de responsabilités des dirigeants par l'observation de la discipline et du fair-play afin que cette saison sportive 2019-2020 connaisse le succès attendu.

En effet, conformément à la

circulaire n°1076/MSEP-CAB-DGS-DAS du 10 juillet 2018 pour l'olympiade 2017-2020, Joseph Biangou Ndinga a rappelé que la responsabilité des fédérations, tout comme celle des ligues, est de redynamiser les clubs par la formation des jeunes et l'organisation des

championnats départementaux de toutes les catégories. Mais, aussi, de contribuer à assurer une relève sûre et performante dans la durée.

L'orateur a, par ailleurs, attiré l'attention de toutes les ligues qui n'ont organisé aucun championnat de sortir de leur hibernage pour donner un avenir sérieux à leurs athlètes. « Un club sportif est une association. De ce fait, son existence doit être reconnue et attestée par les organes de l'Etat. Nous veillerons à ce que soient retirés de vos fichiers tous les clubs dits fantômes », a-t-il martelé.

Pour inciter les ligues à un couronnement à la fin de la saison, le directeur départemental des Sports a invité les dirigeants à taire leurs querelles internes, à faire de la bonne gouvernance et la quête permanente de la performance des athlètes leur credo.

Charlem Léa Itoua

VOIRIES URBAINES

Dégradation avancée de la portion de la route allant de la CNSS au département du commerce

A peine commencée, la saison des pluies a déjà laissé ses premières empreintes sur la grande avenue qui part du port autonome en passant par l'avenue Mâ-Loango, dans sa partie qui va de l'immeuble de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), au centre-ville, jusqu'au niveau de la direction départementale du commerce.



L'état de la route au niveau du rond-point de la CNSS, à l'extrême droite/Adiac

La partie dégradée s'est transformée en une mare d'eau, alors qu'elle constitue un passage obligé des véhicules sortant du port et ceux entrant. Au niveau du rond-point de la CNSS, des mares d'eau et nids de poule sont bien visibles à l'indifférence totale des gestionnaires de la ville.

Les travaux qui avaient timidement commencé dans cette partie de l'avenue se sont ar-

rêtés, il y a belle lurette

Avec ces pluies qui commencent, si rien n'est fait, les gros véhicules lourdement chargés qui passent par cet endroit le rendront de plus en impraticable.

Cette portion de la route, d'intérêt majeur, doit pousser les autorités municipales voire départementales à urger sa reconstruction sinon elle sera totalement coupée.

Faustin Akono

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition

à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

DÉFILÉ DE MODE

Ja Lebachelor invité à Yokohama

A la demande de l'Association des sapeurs japonais, le styliste congolais, Jocelyn Armel Bindikou, alias Ja Lebachelor, de la boutique Sape et Co, produira ses créations sur la scène du Pitch-Club de la ville japonaise, le 20 octobre de 17h à 21h.

Le rendez-vous de la Sape dans le pays du soleil levant est organisé par l'Association des sapeurs japonais et coparrainé par Pitch-Club. Il se déroulera en présence de «Don Konishi», le chef du groupe des supporters de sapeurs et de plusieurs personnalités de la mode, du showbiz également. Un cocktail party et talk-show suivront la représentation.

Parmi les invités, le «DJ» mettant en vedette l'artiste et musicien Robby, Sarasa, Keiko

« Mon projet était de faire connaître la Sape au Japon ... avec un ardent désir de bâtir une société pacifique, égale, sans conflits, fondée uniquement sur les valeurs de la mode ».



Okumura, du groupe congolais «Eagles Vision» au Japon, ont d'ores et déjà confirmé leur

présence. « J'ai sympathisé avec les pensées sincères de Ja Lebachelor et j'ai décidé

de produire cet événement afin de réaliser ses pensées à l'unisson », confie l'un des

membres de l'Association des sapeurs nippons, dont la connexion entre le créateur de la marque Connivences et les Japonais s'était établie, il y a quatre ans.

A l'époque, en 2015, un journaliste en provenance du Japon était venu réaliser un reportage au sujet de la Sape en France. Il avait réussi à interviewer le propriétaire de la boutique Sape et Co, au 12 rue de Panama, dans le quartier Château Rouge du dix-huitième arrondissement de Paris.

Au cours de l'entretien et répondant à l'une des questions posées, le Congolais avait indiqué: « Mon projet était de faire connaître la Sape au Japon ... avec un ardent désir de bâtir une société pacifique, égale, sans conflits, fondée uniquement sur les valeurs de la mode ».

Marie Alfred Ngoma

THÉÂTRE

Le public brazzavillois découvre le Mektoub

Le roman « Les oiseaux de la basse-cour ont vendu la poule aux yeux d'or », de Bienvenu Gertrude Hobain Mongo, a été adapté sur les planches, le 12 octobre, dans la salle de la préfecture de Brazzaville.

L'adaptation théâtrale est intitulée « Mektoub », qui veut dire « je vais parler », présentée par les établissements Winner en partenariat avec les éditions Hemar. Mise en scène par la compagnie Racine nègre de Christian Banlieue Malonga, avec l'aide de Daniel Milan-dou, la pièce de théâtre a été jouée en présence de l'auteure, de l'éditeur, du président de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais et de la directrice générale de la Culture et des arts.

La trame du récit se construit sur des faits vécus et actuels, faisant découvrir un pouvoir politique irresponsable avec une administration publique où se mêlent et s'entremêlent plusieurs maux, notamment le sexe, la gabegie, le tribalisme,

la construction des passerelles entre les générations d'hier, d'aujourd'hui et de demain, etc. En effet, les vices sont devenus comme un slogan dans la cité de Kotawali où Ya Gaby est le préfet. C'est un homme responsable, exemplaire, qui ne jure que par le travail, rien que le travail, devenu sa devise de tous les jours. Célibataire sans enfant, il est traité d'impuissant et d'avare par la population de Kotawali qui lui propose de suivre un traitement médicamenteux jusqu'à lui dire d'épouser les filles des sages. Tout le monde s'inquiète de monsieur le préfet, lui rapportent les sages. « Je ne me suis pas préparé à cela, oh laissez parler les gens, les gens parlent toujours », répond Ya Gaby. « La localité de Kotawali a besoin



Les acteurs posant avec l'auteure et d'autres responsables/Adiac

« des mesures conséquentes doivent être prises pour développer le pays. Il ne faut pas favoriser les antivaleurs. Plus vous les favorisez, plus ils s'enracinent »

le népotisme, le sensualisme, le manque de respect de la chose publique, le harcèlement moral et sexuel, l'infidélité, l'irresponsabilité, le VIH/sida, l'altruisme,

d'enfants, on ne vous comprend pas, vous avez un autre problème ? », répliquent les sages tout en poursuivant : « Avez-vous pensé un seul ins-

tant à votre héritage ? ». « Mon héritage, c'est le service rendu à la population de Kotawali, mes chers doyens, le travail ne doit pas et ne devrait pas s'arrêter, tout vient avec le temps, le travail d'abord », dit Ya Gaby, qui résiste à toute tentation. Destituer plus tard de son poste, il sera remplacé par un nouveau préfet qui vient avec tous les maux, sème le désordre et n'a aucun sens d'amour pour

le travail... « Tout ce que nous avons suivi c'est ce qui se passe, c'est du concret, le vécu. Notre société est entrée dans ces méthodes, il faudrait que chacun de nous tire des leçons pour que nous puissions ressortir. Pour rebâtir une société nouvelle, nous devons combattre ces pratiques », a signifié Nzissi, l'un des spectateurs. De même, « des mesures

conséquentes doivent être prises pour développer le pays. Il ne faut pas favoriser les antivaleurs. Plus vous les favorisez, plus ils s'enracinent », a fait savoir Anguio Nganguia Engambé, l'un des spectateurs.

A cette occasion, les établissements Winner ont présenté au public, lors d'un défilé de mode, leur nouvelle collection.

Rosalie Bindika